

COMPTE RENDU CSAL DES 17 et 26/01/23

Mais qu'est-ce le CSAL ?

Petit rappel : Suite à la loi de transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019, les anciennes instances, le Comité Technique Local (CTL) et le Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail (CHS-CT), ont disparu depuis le 01 janvier 2023.

Ils sont remplacés par le Comité Social d'Administration Local (CSAL).

1^{ère} CONVOCATION DU 17/01/23

C'est donc la première fois que cette nouvelle instance se réunit dans les PO.

Après lecture de notre liminaire, nous abordons l'ordre du jour.

1/ Situation des emplois à la DDFIP 66

Une nouvelle fois nous subissons des suppressions, et pas des moindres. -11 emplois pour 2023 (5 B, 6 C), réparties comme suit :

Catégorie A+ : -1 IDIV HC, -1 IDIV CN,
+1 AFIPA, +1 IP,

Catégorie A : -1 A PCE (fléchage DG),
transfert de 1 A (Municipale vers le PCR),

Catégorie B : -1 géomètre, -1 SIP Rivesaltes, -1 SIP Prades, -1 SIP Céret, -1 EDR,
+1 CDIF (transfert de la DDTM)

Catégorie C : -3 SIP Réart, -1 SIP Rivesaltes, -2 EDR.

Les SIP sont les principaux contributeurs de ces suppressions, avec -7 emplois. Les arguments mis en avant par notre direction sont les suppressions de la TH et de la redevance audiovisuelle. Leur raisonnement est donc le suivant : moins de travail pour les agents (ils ont osé !!) entraîne suppression d'emplois... Synthèse simpliste et non recevable !!

C'est inadmissible pour Solidaires Finances Publiques. Devant notre mécontentement, la DDFIP 66 nous annonce que des réunions spéciales SIP vont s'organiser dans les prochaines semaines pour prioriser les missions dans ces services et justifier ces suppressions d'emplois.

Encore une fois, notre administration met la charrue avant les bœufs en supprimant des emplois et en réfléchissant après sur le pourquoi et comment.

Rappelons qu'il faut adapter le travail à l'humain, et non pas l'inverse.

Encore une fois, notre direction fait fi des conditions de vie au travail des agents et particulièrement des collègues qui travaillent dans les services impactés.

En clair et pour faire court : plus vous travaillez, plus vous vous impliquez, plus vous galérez et plus on vous supprime d'emplois, c'est formidable comme raisonnement...

Il est beau l'avenir professionnel !!

Bien évidemment Solidaires Finances Publiques a voté contre cette proposition.

2/ Ponts naturels

Deux dates sont proposées, les 19/05 et 14/08/2023, avec fermetures complètes des sites. Comme il n'y a que 2 ponts naturels cette année, Solidaires Finances Publiques a demandé à notre direction de faire un effort et d'offrir un jour supplémentaire en plus de l'autorisation d'absence exceptionnelle.

Cette demande permettait d'éviter aux agents de poser un jour de congé ou d'ARTT sur un des 2 ponts naturels. De plus, celle-ci s'inscrivait pleinement dans les vœux de la directrice, elle qui espère et souhaite renouer un dialogue social avec les agents.

Ce geste aurait été effectivement le bienvenu et aurait permis à la DDFIP 66 de faire preuve, un tant soit peu, de considération envers les agents.

Hé bien c'est NON, fin de non-recevoir de notre proposition.

Quelle HONTE. Bonjour le dialogue social à venir...

Sans surprise, nous avons voté contre. (les agents n'ont pas à financer les fermetures décidées par l'administration).

3/ Point d'étape sur les fonds alloués pour les CVT (Conditions de Vie au Travail)

Pour mémoire, en 2022 une enveloppe budgétaire a été allouée à chaque direction pour l'amélioration du cadre de vie au travail (88 € par agent pour le 66).

Pour le département des Pyrénées Orientales, il a été retenu l'aménagement des espaces extérieurs des sites (Tables de pique-nique, parasols, etc.), les livraisons sont faites sur l'ensemble des sites.

Pour le reste, il s'agit de différents matériels (plantes vertes, gourdes, cadres, clés USB, casques, thermos, trolleys...). Il y a des retards dans les livraisons, celles-ci interviendront dans le courant de 2023. Espérons avant le mois de décembre...

Solidaires Finances Publiques a appris en séance que les agents qui avaient commandé des sacs à dos pour ordinateur ne les auraient pas !!! À la place, la direction a commandé des trolleys. La direction nous a dit que cela ne concernait pas beaucoup d'agents. Solidaires Finances Publiques a demandé pourquoi les agents concernés n'avaient pas été consultés ni même informés... Comme d'habitude pas de réponse, la DDFiP 66 championne de la communication !!

Solidaires Finances Publiques a répondu que si des trolleys étaient livrés en lieu et place des sacs à dos, ce serait retour à l'expéditeur. Nous invitons tous les agents concernés, si cette décision ne convient pas, à faire de même.

Pour mémoire, Solidaire Finances Publiques avait demandé que chaque agent du département reçoive un bon d'achat de 88 €. Cela aurait été beaucoup plus simple pour tout le monde, notamment pour l'équipe de la logistique de la direction.

Nous tenons quand même à remercier les agents de ce service pour cet investissement.

4/ Questions diverses

– Point sur la prime d'accueil sur les sites et permanences EFS

Après moultes demandes et contestations, Solidaires Finances Publiques a fait appliquer la réglementation sur ce sujet.

En effet, concernant l'accueil du public sur site, l'agent recevant les usagers uniquement le matin, perçoit la prime entière (journée), et non pas la moitié, comme le prétendait certains chefs de services.

Pour les accueils en EFS, la comptabilisation se fait par permanences. Donc là aussi, l'agent perçoit la prime entière d'une journée. Ces deux primes sont cumulables.
La direction fait le nécessaire pour régulariser la situation et rappeler la réglementation aux « étourdis ».

– Point sur les primes de restructurations

De nouveau, Solidaires Finances Publiques est intervenu pour contester son calcul. Certains collègues se sont vu réduire de moitié cette prime !!

Le motif réside dans le choix des moteurs de recherche d'itinéraires pour calculer le kilométrage. Pour la DDFIP 66, les moteurs de recherche les plus utilisés sont la « règle », comme MAPPY ou VIA MICHELIN.

FAUX !! Il est stipulé dans les textes, que c'est le moteur de recherche le plus favorable pour l'agent qui est pris en compte sans faire de précision sur la fréquence d'utilisation du site de recherche.

Devant notre insistance et au vu de la réglementation en vigueur, la direction locale a demandé à la Direction Générale son arbitrage. Cette réclamation est en cours d'expertise.
Affaire à suivre.

– Point sur le droit d'alerte SIP Réart

Les résultats de l'enquête seront connus d'ici 15 jours, une réunion avec les différents intervenants sera organisée.

La synthèse et le plan d'action devaient être transmis avant le début des vacances de Noël. Nous vous laissons juge de la réelle prise en considération des problématiques soulevées par ce droit d'alerte !

– Point sur la communication de la DDFIP 66

Nous avons demandé à ce que les communications concernant l'intégralité des agents du département soient envoyées directement sur leur messagerie professionnelle. À l'heure actuelle, ces informations sont envoyées aux seuls chefs de service. En cas d'absence, les informations ne circulent pas. Fin de non-recevoir... Quand on vous dit que l'humain n'est plus la priorité de cette direction !

– Point sur l'immobilier (travaux)

> Prades

Les travaux concernant les toilettes du 1^{er} étage sont terminés. Cependant, la mise en service doit attendre la levée d'un certain nombre de réserves qui doit intervenir dans les prochains jours. 2 toilettes du RDC sont également en carafe suite à des défaillances sur les sanibroyeurs. Idem, les pièces de remplacement étaient en attente et devraient être installées dans la semaine. Le circuit des évacuations des eaux usées doit faire l'objet d'une révision complète.

Coup de gueule : Les collègues se sont retrouvés, pendant plusieurs semaines, à se partager 2 toilettes au RDC avec le public. Les conditions sanitaires n'ont absolument pas été prises en considération par la direction locale.

> Côte Vermeille

L'éclairage du parking est défaillant. Les horloges de déclenchement sont tombées en panne. À voir si une réparation rapide peut être envisagée.
Encore et toujours des problèmes de chauffage !!

Depuis maintenant plus de 2 mois, il n'y a plus de chauffage dans l'extension du bâtiment (CID, locaux syndicaux, salle de formation, PCR, DIRCOFI, services communs, brigade topographique).

Si la météo fût clémente jusqu'au début janvier, force et de constater que l'hiver est bien là. Sur ce sujet, la DDFIP 66 fait office de très bon élève concernant la sobriété énergétique, nous ne risquons pas de dépasser les 19° !!

Alors de qui se moque-t-on ? Mais de l'humain comme d'habitude...

À quand la fourniture de bonnets, gants et écharpes pour les agents en hypothermie ?

Sinon, éventuellement nous pourrions venir nous lover dans les bureaux de la direction (AGFIP, AFIP, AFIPA) et profiter à minima de la chaleur, et peut-être les aider à faire le nécessaire !!!!

> **Rivesaltes**

La TOIP (téléphonie par internet) ne fonctionne pas, suite aux problèmes rencontrés avec la mise en place d'internet. Au départ, la fibre a été mal installée dans le bâtiment.

Au niveau sécurité du site, une visio est installée à chaque porte d'accès et il y a un vigile.

> **Thuir**

La saga DDFIP 66 / Mairie continue !

Encore un revirement du bailleur, qui aujourd'hui veut bien faire des travaux dans les locaux de l'Ex UDSIS, pour accueillir nos collègues, durant le chantier de réhabilitation du site actuel.

Pour information, il avait refusé il y a quelques mois d'ouvrir ce chantier.

Ces travaux sont nécessaires pour accueillir les agents de la Trésorerie Hospitalière de Thuir. Nous sommes en attente d'une énième confrontation DDFIP / Mairie pour, peut-être, finaliser ce projet. Réponse à la prochaine cérémonie des Oscars, qui va certainement récompenser la meilleure série de poker menteur ! Mais tout cela au détriment des conditions de vie au travail des agents...

Nous avons appris également que les règles de priorité suite aux suppressions d'emplois étaient mouvantes d'une année sur l'autre en fonction des intérêts de la DDFIP 66 !! Nous ferons en sorte que la situation la plus avantageuse soit retenue pour les agents concernés.

En conclusion, première réunion de l'année avec cette nouvelle instance, mais malheureusement, sur le plan local, nous avons une direction qui reste encore et toujours sur ses errements et ses manquements antérieurs.

Aveugle et sourde, nous avons une direction totalement hermétique, une direction qui ne communique pas, une direction qui pratique l'omerta, une direction qui n'écoute pas les élus des représentants des personnels.

Mais le pire, le pire de tout, c'est le mépris et le non respect de l'humain.

C'est totalement irresponsable, voir assassin de la part de la DDFIP 66.

Pour contrer cela, Solidaires Finances Publiques sera toujours à vos cotés, pour défendre vos droits et vos conditions de vie au travail.

2^{ème} CONVOCATION DU 26/01/23

Suite aux votes « contre » des organisations syndicales sur les suppressions d'emplois et ponts naturels présentés lors de la 1^{ère} convocation (cf ci-dessus), nous étions reconvoqués ce jeudi 26 janvier.

Nous avons proposé aux agents de venir rencontrer la direction, afin de pouvoir exprimer directement leur mécontentement, leur colère, leur incompréhension face aux décisions de la Directrice et de ses équipes.

Une soixantaine d'agents se sont donc retrouvés dans la salle Canigou de la direction et ont fait part de leurs problématiques et de leurs conditions de travail détériorées pendant plus de 2 heures à la Directrice.

Détresse, souffrance, agents au bord de la rupture, en arrêt maladie, manque de personnel, problèmes de chauffage, travaux divers (en cours ou en attente), conditions de travail dégradées, absence de communication, sans oublier des applicatifs qui ne fonctionnent pas, les surcharges de travail, le management nocif... et bien d'autres thèmes ont été mis sur la table.

Au final les agents seront répartis comme ils étaient venus, avec une absence de réponse chronique, des incertitudes toujours pas levées et le sentiment persistant d'une administration qui ne les reconnaît plus, pire, qui leur ment éhontément !!!

Au moins les choses ont été dites et la Direction ne pourra plus dire qu'elle n'était pas au courant... Reste à souhaiter que cela porte enfin ses fruits et qu'elle retrouve un minimum de considération pour ses personnels.

Vos représentants au CSAL :

Titulaires : Franck Humbert, Vincent Paumard, Valérie Joanchicoy, Denis Corratger.

Suppléants : Alain Chomeyrac, Christine Mirroir, Véronique Bègue, Hélène Rieubernet.